

COMITÉ ANTI J-O

Annecy, le 22 décembre 2009

domiciliation :
Amis de la Terre
23 allée des Harmonies
Maison des associations
74960 CRAN-GEVRIER

A l'attention de :

**Monsieur Jean-Luc Rigaut
et les conseillers municipaux**
Mairie d'Annecy

Messieurs,

La mairie d'Annecy s'est engagée officiellement en faveur de la candidature d'Annecy pour les Jeux Olympique d'Annecy 2018. De candidature la ville d'Annecy est donc devenue ville requérante avec le soutien financier du Conseil Général de Haute-Savoie.

Nous constatons un manque certain de démocratie et de transparence de la part des élus locaux qui engagent le département dans un projet gigantesque et coûteux et qui n'ont à ce jour aucunement communiqué la moindre information sur l'argent des contribuables utilisé par la municipalité. Nous constatons que la propagande pour la promotion des JO Annecy 2018 exclue complètement et peut être volontairement, les moyens de communication concernant le budget dégagé par la mairie, auquel les contribuables annéciens ont droit, d'autant plus et nous tenons à vous le rappeler, qu'ils ont été écarté de toute consultation sur cette candidature, un panel de 600 personnes consultées ne peut représenter la population tout entière.

Nous vous rappelons que la loi de juillet 1978 autorise tous citoyens d'obtenir des documents officiels administratifs, pour cette raison nous vous demandons de bien vouloir nous transmettre le dossier financier, poste par poste sur les dépenses effectuées par la mairie lors la phase de candidature, sans omettre les déplacements promotionnels, frais de personnel, frais événementiels (etc).

Nous vous demandons également de nous envoyer le budget prévisionnel pour la deuxième phase de ville requérante, ainsi que la part des frais déjà engagés ceci par annéciens.

Nous vous remercions de nous faire parvenir les informations demandées dans un délai de 1 mois.

Veillez agréer Messieurs, nos salutations.

*Comité
anti olympique
Annecy*



A l'attention de :

**Monsieur Christian Monteil
et les conseillers généraux**
Conseil Général 74
1, rue du régiment 30^e d'infanterie
7400 ANNECY

domiciliation :

Amis de la Terre
23 allée des Harmonies
Maison des associations
74960 CRAN-GEVRIER

Messieurs,

La mairie d'Annecy s'est engagée officiellement en faveur de la candidature d'Annecy pour les Jeux Olympique d'Annecy 2018. De candidature la ville d'Annecy est donc devenue ville requérante avec le soutien financier du Conseil Général de Haute-Savoie.

Nous constatons un manque certain de démocratie et de transparence de la part des élus locaux qui engagent le département dans un projet gigantesque et coûteux et qui n'ont à ce jour aucunement communiqué la moindre information sur l'argent des contribuables utilisé par la municipalité. Nous constatons que la propagande pour la promotion des JO Annecy 2018 exclue complètement et peut être volontairement, les moyens de communication concernant le budget dégagé par la mairie, auquel les contribuables annéciens ont droit, d'autant plus et nous tenons à vous le rappeler, qu'ils ont été écarté de toute consultation sur cette candidature, un panel de 600 personnes consultées ne peut représenter la population tout entière.

Nous vous rappelons que la loi de juillet 1978 autorise tous citoyens d'obtenir des documents officiels administratifs, pour cette raison nous vous demandons de bien vouloir nous transmettre le dossier financier, poste par poste sur les dépenses effectuées par le conseil général lors de la phase de candidature, sans omettre les déplacements promotionnels, frais de personnel, frais événementiels (etc).

Nous vous demandons également de nous envoyer le budget prévisionnel pour la deuxième phase de ville requérante, ainsi que la part des frais déjà engagés ceci par annéciens.

Nous vous remercions de nous faire parvenir les informations demandées dans un délai de 1 mois.

Veuillez agréer Messieurs, nos salutations.

*Comité
anti olympique
Annecy*

